

Capsule linguistique – Semaine du 29 octobre 2012

Vous demandez-vous *ce qui se dit sur vous...* ou *ce qu'il se dit sur vous* ?

Syntaxe de la phrase subordonnée



D'entrée de jeu, nous devrions vous suggérer de ne pas trop vous tourmenter avec les qu'en-dira-t-on, mais comme nos préoccupations relèvent davantage de la linguistique que de la psychologie, nous nous contenterons de calmer une inquiétude d'ordre syntaxique : dans ce cas précis, les deux formules sont justes. Attention! tous les verbes ne sont pas pour autant ouverts à de tels échanges de pronoms...

Distinguer *ce qui...* et *ce qu'il...*

Le pronom relatif *qui* permet de reprendre une information de la phrase matrice dans une subordonnée, où il a une double fonction : celle de subordonnant, puisqu'il introduit une phrase non autonome, et celle de sujet du verbe de la relative :

*La session d'automne a commencé en octobre, **ce qui** est pour le moins singulier.*

Dans cette phrase, le pronom *ce* reprend l'information qui le précède dans la phrase (le fait de commencer la session d'automne en octobre) et *qui* remplit la fonction de sujet de la subordonnée complétant ce pronom. En fait, si on convertissait la subordonnée en phrase autonome, voici ce qu'on lirait :

Le fait de commencer la session d'automne en octobre est pour le moins singulier.

Nous pourrions pronominaliser le très long GNs de la façon suivante :

***Cela** est pour le moins singulier.*

Dans une relative introduite par ce, la pronominalisation prendrait alors cette forme :

*... **ce qui** est pour le moins singulier.*

Quant à *ce qu'il*, on l'emploie lorsque la subordonnée contient un verbe impersonnel comme *falloir*, obligatoirement introduit par *il*. Ainsi, *s'il faut* faire des efforts particuliers pour réussir dans le cadre inusité de la rentrée d'automne 2012, on dira :

*J'ai fait tout **ce qu'il** faut pour réussir cette session intensive.*

Aussi l'élève qui déclarera à un autre : « J'espère que tu fais tout *ce qui faut pour réussir cette session intensive » aura-t-il intérêt à prêcher par l'exemple et à s'inscrire au CAF. Force est pourtant d'avouer, à sa décharge, que le pronom *il*, souvent apocopé dans la langue orale (car prononcé *î*), tend à rapprocher phonétiquement les constructions personnelles et impersonnelles.

Des verbes plus polyvalents que d'autres...

Cela dit, certains verbes admettent les deux constructions, comme *se dire*, *arriver*, *advenir*, *rester*, *résulter*, *convenir*, *pouvoir*, etc. Le choix de l'une ou l'autre des tournures relève alors de la simple préférence du locuteur :

Des choses se disent sur moi deviendra **ce qui** se dit sur moi.

Il se dit des choses sur moi deviendra **ce qu'il** se dit sur moi.

Comme les verbes de la liste précédente, *plaire* admet les deux tournures, mais on devra lui passer un caprice. En effet, la tournure impersonnelle n'est permise que lorsque ce verbe se trouve suivi d'un infinitif – fût-il implicite. On peut donc dire :

Je ferai ce qu'il me plaira de faire ou simplement **ce qu'il me plaira** (*de faire* étant alors sous-entendu).

Notons enfin, en ce qui concerne ces verbes, que si le choix entre *ce qui* ou *ce qu'il* émane d'une question de gout, l'adage veut que la modération en ait un bien meilleur. En effet, l'usage abusif de la construction impersonnelle risque d'importuner un lecteur soucieux de voir les verbes du texte pris en charge par de véritables sujets. Malgré cela, c'est parfois l'euphonie qui l'emporte. Car, en syntaxe, comme ailleurs, il s'en trouve toujours pour privilégier « la musique avant toute chose¹ »...

Benoît Dugas et Monik Richard, animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-494, poste 7352)

¹ Extrait du poème «Art poétique» de Paul Verlaine.